



## Formule d'accord de participation et de déclaration sur l'honneur :

Je déclare avoir pris connaissance des différents règlements régissant cette épreuve, notamment les règles fondamentales du règlement de course de la Fédération Internationale ISAF). J'accepte sans aucune réserve ces règlements et j'ai bien noté en particulier :

➔ **Responsabilité d'un yacht :** Il appartient à chaque yacht, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit ou non prendre le départ ou rester en course.

➔ **Capacité à participer à la course :** Je déclare être en bonne santé et avoir les qualifications, la compétence et les connaissances nécessaires pour participer à l'épreuve, ainsi que la totalité de mes équipiers, mineurs ou majeurs.

➔ **Esprit sportif :** Je m'engage à respecter strictement les règles de courses spécifiques à ma catégorie et à signaler au comité de course toute transgression éventuelle, quel qu'en soit le motif (en particulier navigation au moteur).

**Date et signature du skipper :**

## FRAIS DE PARTICIPATION

<u>Droits d'inscription :</u> 100 € par bateau + 80 € par personne à bord (hors licences)	Nombre de personnes à bord : -----	Montant : -----
<u>Licences :</u> FFV 2013 (obligatoire pour le skipper) : 50€  Temporaire 4 jours : 25€	Quantité : ----- -----	Montant : ----- -----
<b>Informations complémentaires :</b>  <b>Les droits d'inscription comprennent :</b> le repas des équipages avant le départ, l'organisation et la logistique de course, les places aux ports (à Royan, pour les non-résidents et à Gijón, pour tous les bateaux), une participation à l'équipement des bateaux d'une balise de sécurité, les soirées à Gijon.  <b>Important :</b> Pour être valides, <b>toutes les licences doivent être visées par un médecin</b> ou présentées avec un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'un sport nautique datant de moins de 3 mois. Les licences temporaires sont valables 4 jours, les bateaux qui souhaitent faire également le retour doivent donc également prévoir des licences pour le retour. Tous les équipiers doivent obligatoirement être licenciés pour participer à la course. Pour faciliter l'organisation, merci de bien vouloir nous communiquer, en même temps que la présente fiche d'inscription, les noms, prénoms, adresse complète et date de naissance des personnes pour lesquelles nous devrons éditer une licence.	<b>TOTAL :</b> ----- <b>Mode de règlement :</b> ----- <b>Date de Règlement :</b> ----- <b>Repas du vendredi soir :</b> Nombre d'équipiers :  Nombre d'accompagnateurs : (15 € par personne)  <b>Réservations avant le 27 juillet</b>	